

REPUBLIQUE RWANDAISE



AMBASSADE RWANDAISE
EN OUGANDA

P.O. Box 2462, Kampala
Télé 41181, Télex 61377

L0004782

Kampala, le 19/04/1994

N°

VERY URGENT CASE NO. I.C.R.-98-447
EXHIBIT NO. 8441
DATE ADMITTED: 20-11-2006
TENDERED BY PROSECUTOR
NAME OF WITNESS.....

NR/94 N°
P/94 N°
0001

TELEGRAMME OFFICIEL

DÉSTINATAIRE : MINISTRE
S/C MINISTRE
INFO : ETAT-MAJOR ARMEE RWANDAISE

TEXTE

N° 135/04.02.A13/VI.1 MONSIEUR VOUS INFORMER QUE PRESIDENT MURUYEMI A
PRELIE UNE REUNION CE MATIN DU 19/04/94 OU PARTICIPAIENT DR.
MUDASINGWA THEODORE, SECRETAIRE DU FPR, AMBASSADEUR KANYARUKOZI CLAVEN
DU COTE GOUVERNEMENTAL AINSI QUE AMBASSADEURS DE TAWANLE ET CELUI
DES ETATS UNIS D'AMERIQUE A KAMPALA.

RESULTATS DE LA REUNION SONT LES SUIVANTS :

1. ACCORD DE PAIX D'ARUSHA DOIT ETRE SAUVEGARDE ET MIS EN OEUVRE.
2. IL FAUT UN CESS-LE-FEU IMMEDIAT, CHAQUE FORCE RESTANT DANS
POSITIONS ACTUELLES.
3. ARRÊT DES MASSACRES POPULATION CIVILE, GARANTIE PAR DES OBSERVATEURS
DES NATIONS UNIES AUXQUELS S'AJOUTERONT CEUX DES PAYS DE NOTRE
SOUS-REGION.
4. COMMISSIONS D'ENQUETE FORMULES D'APRES PROTOCOLE SUR ETAT DE DROIT SE
METTENT RAPIDEMENT EN PLACE POUR IDENTIFIER LES RESPONSABLES DES
MASSACRES POUR PERMETTRE JUSTICES.

DR. MUDASINGWA A ETE PRIE DE TRANSMETTRE CE MESSAGE, SURTOUT POUR LE
CESSER-LE-FEU IMMEDIAT AU HAUT COMMANDEMENT DU FPR EN INSISTANT POUR
QU'IL ACCEPTE CES PROPOSITIONS.

TOUS LES PARTICIPANTS SE RENCONTRENT DEMAIN 20/04/94 A 18H30 POUR
ENTRAINE REPONSE FPR.

.....

L0004733

MANTIE GOUVERNEMENT RWANDAIS MEYRALT ACCEPTER CES PROPOSITIONS
ET COMMUNIQUER UNE REponse A AMBASSADE KAMPALA.

TRE HAUTE CONSIDERATION.

KANYAMUSHOKE CLAYER
AMBASSADEUR

